

Accès à l'énergie: le Nigeria réduit la vente d'électricité au Bénin

Dans un effort pour répondre aux préoccupations grandissantes concernant la gestion du réseau électrique national, la Commission de Régulation de l'Électricité Nigériane (NERC) a pris des mesures décisives en restreignant l'exportation d'électricité vers le Bénin, le Togo et le Niger.



Electricité

Une ordonnance intitulée [« Interim Order on Transmission System Dispatch Operations, Cross-border Supply, and Related Matters »](#) a été émise par la NERC, établissant un plafond de fourniture ne dépassant pas 6 % de l'électricité totale du réseau à ces nations voisines pour une période initiale de six mois, sujette à révision en fonction des résultats obtenus.

Cette décision survient à un moment où le Nigeria, confronté à ses propres défis en matière d'approvisionnement électrique, continue de fournir plusieurs pays voisins. Cependant, des pratiques de dispatching jugées sub-optimales ont régulièrement affecté les compagnies de distribution locales (Discos), les empêchant de respecter efficacement leurs engagements tarifaires envers les consommateurs finaux.

La NERC a exprimé ses préoccupations, soulignant l'iniquité et l'inefficacité de la priorisation des clients internationaux et éligibles en période de pointe. Pour remédier à ces défis, l'ordonnance exige des opérateurs du système et de la Compagnie de Transmission du Nigeria (TCN) la mise en place de procédures opérationnelles standardisées pour améliorer la transparence et l'équité dans les opérations de réseau.

De plus, l'installation de compteurs Internet des Objets (IoT) à tous les points de prise et de livraison d'électricité est mandatée pour fournir une visibilité en temps réel sur l'offtake agrégé par les clients du réseau.

En parallèle à ces nouvelles régulations, la TCN a annoncé le début de la construction de deux tours de transmission de 132 kV à la sous-station d'Amukpe, ainsi que des travaux de restauration sur les lignes de transmission double circuit de Benin-Delta et Delta-Oghara de 132 kV. Ces initiatives, planifiées du 4 au 17 mai 2024, entraîneront des interruptions temporaires de l'approvisionnement en électricité à Benin Disco via certains alimentateurs.

Ces mesures, bien que temporaires, visent à rétablir un équilibre et à garantir que les besoins en électricité du Nigeria ne sont pas compromis par les obligations contractuelles internationales. L'objectif à long terme de la NERC est de renforcer la stabilité du réseau électrique tout en respectant les engagements internationaux, dans une démarche qui se veut plus juste et durable pour tous les utilisateurs du réseau.



Les chiffres clés à retenir

1- *La Nigerian Electricity Regulatory Commission (NERC) a ordonné à l'opérateur du réseau de réduire les ventes d'électricité aux clients étrangers, plafonnant à 6 % la production totale disponible pour ces acheteurs pour les six prochains mois à partir du 1er mai.*

2- *Les compagnies d'électricité nigérianes ont des contrats avec des pays africains voisins pour la fourniture d'énergie, leur permettant d'obtenir des devises étrangères pour soutenir les recettes provenant de tarifs sous-économiques. Toutefois, ces entreprises n'ont pas toujours payé leurs factures à temps, accumulant des dettes impayées.*

3- *Les coupures de courant sont fréquentes au Nigeria en raison d'une pénurie d'électricité, récemment aggravée. Les*

entreprises ont augmenté les tarifs pour certains clients domestiques qui devraient recevoir plus d'électricité chaque jour, mais l'approvisionnement n'est pas suffisant.

4- Outre les contrats avec des pays comme le Niger, le Togo et le Bénin, les entreprises ont des contrats bilatéraux avec les gros consommateurs du pays, leur assurant un approvisionnement prioritaire.

5- Les analystes soulignent que le plafonnement des ventes à l'étranger pourrait créer de l'incertitude dans le secteur, nécessitant des ajustements opérationnels et financiers pour les entreprises.

6- Les revenus provenant des clients étrangers réduiront, ce qui peut accélérer le remboursement des dettes des entreprises de distribution envers les producteurs.

7- Les données du service de réseau indiquent que l'approvisionnement en électricité a dépassé les 4 700 mégawatts depuis samedi, dépassant les niveaux habituels. Habituellement, les clients locaux reçoivent moins de 4 000 MW les jours normaux.

8- Les contrats internationaux et bilatéraux actuels sont critiqués pour leurs conditions peu rigoureuses, et les exploitants dépassent souvent les niveaux contractuels pendant les périodes de pointe, sans être sanctionnés.

9- Les clients internationaux doivent aux compagnies d'électricité nigérianes un total de 12,02 millions de dollars de dettes impayées pour des services rendus, selon un rapport publié par la NERC au cours du dernier trimestre de 2023.

Dr Josias Sohinto élu

Président de l'Association des Cliniques Privées du Bénin

L'Association des Cliniques Privées du Bénin a récemment tenu son assemblée générale le 03 mai 2024. Un événement qui marque le début d'une nouvelle ère pour cette association mise sur les fonds baptismaux en 1998. Un nouveau conseil d'administration prend les rênes de l'association sous la direction de Dr Josias Sohinto, Médecin ORL avec une jeune équipe.



Nouveau Conseil d'administration de l'ACPB

En effet, élu président du nouveau conseil d'administration, Dr Sohinto, accompagné d'une équipe jeune et déterminée, se prépare à relever les défis majeurs qui se profilent dans le secteur de la santé.

Dans un discours inspirant, Dr Sohinto a souligné l'importance

cruciale de ce moment pour les entreprises du domaine de la santé. « Nos entreprises traversent un moment crucial de l'histoire. Elles sont aujourd'hui à un carrefour avec toutes les réformes qui évoluent actuellement dans le secteur de la santé », a-t-il remarqué.

Il s'est engagé à travailler avec son équipe pour promouvoir la performance des entreprises membres, en les positionnant comme des contributeurs essentiels au bien-être de leurs patients et de leurs employés.

Cependant, Dr Sohinto a également rappelé que cette mission ne peut être accomplie qu'avec le soutien de tous les membres de l'association. Ainsi, le nouveau bureau s'est fixé pour objectif d'établir un plan de travail stratégique, tout en renforçant les liens avec la communauté et en accueillant de nouveaux membres.

L'humilité et l'inclusion au cœur des actions du nouveau conseil d'administration

Dr Sohinto place cette nouvelle responsabilité sous le signe de l'humilité et de l'inclusion. Reconnaisant le travail des anciens et la diversité des membres de l'association, Dr Sohinto aspire à faire de l'ACPB un véritable creuset de cohésion, où les idées sont partagées et mises en œuvre de manière collective. Notre objectif, dit-il, est de faire en sorte que « l'ACPB soit un creuset de cohésion, où nous pouvons penser des choses ensemble et les exécuter ensemble. »

En prônant l'inclusion, le nouveau bureau de l'ACPB souhaite tendre la main à tous ceux qui aspirent à rejoindre l'association, mais qui se heurtent à des obstacles. Dans un esprit d'ouverture et de collaboration, l'ACPB s'engage à offrir à chacun une place au sein de sa communauté.

Ainsi, sous la direction du Dr Josias Sohinto, l'Association des Cliniques Privées du Bénin s'engage résolument à relever les défis à venir, tout en restant fidèle à ses valeurs

fondamentales.

Megan Valère SOSSOU

4èmes Journées Nationales des Cliniques Privées : Un plaidoyer pour le bien-être des professionnels de santé

Les 03 et 04 mai 2024 se sont tenues à Cotonou les 4èmes Journées Nationales des Cliniques Privées du Bénin, un événement annuel organisé par l'Association des Cliniques Privées du Bénin (ACPB), devenu un véritable carrefour d'idées et de réflexions des acteurs de la santé et connexes autour du bien-être et de la performance professionnelle.



Photo de famille des participants et organisateurs

Cette année, cinq sessions composées de neuf conférences ont été animées par d'éminents spécialistes, témoignant de l'engagement de la communauté médicale envers l'excellence. Une table ronde ainsi que des expositions ont permis d'élargir les horizons et de comprendre les véritables enjeux dans le domaine sanitaire. Cet événement a été un véritable rendez-vous incontournable pour les acteurs du secteur de la santé.

Les échanges ont été enrichissants avec des présentations de haut niveau abordant des thématiques d'actualité telles que le bien-être et la sécurité au travail, la qualité des soins, ainsi que les normes et réglementations sanitaires. Les présentations ont également mis en lumière l'importance de la politique des ressources humaines comme pilier du bien-être professionnel.

Parmi les intervenants, Benoît Libert, fort de ses 30 années d'expérience en tant que Directeur d'hôpitaux en Europe, a souligné le besoin pressant de promouvoir un environnement de travail positif et attractif pour les professionnels de la santé. Il s'agit selon l'expert en gouvernance hospitalière de rendre le travail attractif, positif, et de faire en sorte que le travailleur s'y sente bien.



Des participants

Il explique : « Il y a toute une série d'actions possibles qui ne coûtent pas d'argent, qui coûtent juste un investissement humain. Dans ce type de modèle, il est très important d'investir sur l'humain. » Pour y arriver, Benoît Libert recommande de réfléchir sur quelle politique de ressources humaines mettre en place. À partir de là, ajoute-t-il, il faut « choisir un certain nombre d'actions simples et échanger avec les membres du personnel dans un comité ce qui permettra de se fixer des objectifs. »

Participants et intervenants s'expriment...

Des enseignements chaleureusement accueillis par les participants en quête de bien-être dans leurs entreprises. Houenanssi Eve, sage-femme retraitée et responsable de l'administration à la clinique médicale Sèdami la Consécration, déclare : « J'ai retenu beaucoup de choses depuis hier : le travail décent, le stress au travail, les stratégies pour améliorer les conditions de travail des travailleurs. »

Sylvestre Adougounde, Président de l'Association des Étudiants en Médecine de Cotonou, opte pour un meilleur suivi pour les étudiants qui sortent des facultés de médecine. Il a appelé à un soutien accru des cliniques privées par le gouvernement pour garantir la qualité des soins au niveau national.



Participants en plénière

Dr Midokpe Vianou, Médecin du travail, a présenté les résultats de l'évaluation de la qualité de vie au travail et du stress professionnel chez les infirmiers et sages-femmes au Bénin en 2023. Des résultats qui révèlent l'interdépendance entre le bien-être des travailleurs et la qualité des soins prodigués. Des recommandations ont été formulées à l'endroit de toutes les parties prenantes afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels de la santé et par ricochet la qualité des soins.

Le bien-être des professionnels de la santé est tributaire de la sécurité sociale et de la santé au travail. C'est pourquoi, Dr Luice Bedie Toihen, Médecin inspecteur du travail, Cheffe du département de la sécurité sociale, de la mutualité et de

la santé au travail, pense qu'en matière de sécurité et santé au travail, le code du travail demande à ce que les cliniques privées, qui sont considérées comme des entreprises, puissent mettre en place des organes de gestion des risques professionnels notamment le comité d'hygiène et de sécurité et les services de santé au travail pour profiter de la surveillance médicale de leurs agents.



Participants en plénière

« Si les cliniques privées mettent en place ces organes, et qu'ils fonctionnent normalement, leur personnel s'en trouvera mieux ainsi que les patients qu'ils soignent », a-t-elle souligné en invitant les professionnels de la santé à s'approprier le programme HealthWise concocté par le OIT et l'OMS pour la promotion des bonnes conditions de travail et le bien-être de leurs agents.

Pari gagné pour l'ACPB

Parlant du bien-être des professionnels de la santé, Dr Fassinou Gilbert, Secrétaire Général du Syndicat Autonome des Médecins du Bénin, a souligné la nécessité de continuer à

réfléchir ensemble pour trouver des solutions aux défis persistants.

C'est un grand défi qui a été relevé selon Dr Sohinto Josias, Médecin ORL et nouveau Président de l'ACPB. « C'est pour la première fois qu'après avoir parlé des pathologies, des patients, du management de stratégie, nous parlons de nous-mêmes. Nous avons pris le temps de parler de nos difficultés en tant que personne, de nous prendre en compte dans nos contextes familiaux. Il s'agit d'essayer de voir ce qu'on peut faire pour améliorer la qualité de vie des promoteurs et de leurs employés. »



Visite des stands

Il n'a pas manqué de remercier tous les acteurs qui ont contribué au succès de ces 4èmes Journées Nationales des Cliniques Privées du Bénin annonçant par la même occasion les couleurs des 5èmes journées. En effet, la prochaine édition des Journées Nationales des Cliniques Privées se penchera sur le thème de la mutualisation pour aller vers la conformité, quelles barrières et pistes de solutions.

En général, ces 4èmes Journées Nationales ont une fois de plus démontré l'engagement de l'ACPB en faveur de l'amélioration continue de la profession médicale, et la volonté de ses membres de travailler ensemble pour promouvoir des soins de qualité et le bien-être des professionnels de la santé.

Megan Valère SOSSOU